

Vendredi 31 mars 2017

Visite communale de Frédéric SANCHEZ à Notre-Dame-de-Bondeville

Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie s'est déplacé aujourd'hui à Notre-Dame-de-Bondeville. Accompagné par les élus, il s'est rendu sur le site de la friche industrielle Leboucher pour lequel la commune a un projet d'aménagement en cœur de ville puis sur le site du Linoléum pour la présentation du projet de requalification de la friche industrielle en espace naturel aquatique.

Visite de la friche industrielle Leboucher et présentation du projet d'aménagement communal

L'ancienne usine Leboucher, désormais inactive, s'étend sur zone de plus de 2 hectares à Notre-Dame-de-Bondeville. La commune souhaiterait pouvoir aménager cet espace situé en plein cœur de ville.

Le site présente plusieurs atouts non négligeables :

- Une large superficie permettant d'y envisager des bâtiments et du stationnement ;
- Une localisation idéale à 3 minutes à pied du centre-ville, des commerces et du TEOR
- Il est situé dans un environnement remarquable et traversé par le Cailly.

Le projet envisagé par la commune nécessitera un partenariat multiple. L'idée étant de pouvoir regrouper sur cet espace :

- Deux établissements scolaires : l'école primaire Victor Hugo et l'école maternelle Louis Duteurtre ;
- L'école de musique ;
- Une salle polyvalente ;
- Des parkings pour le stationnement.

Une étude de faisabilité sera réalisée prochainement afin d'envisager un portage de maîtrise d'ouvrage.

Visite du « site Linoléum » et présentation du projet de la requalification de la friche industrielle

Le « site Linoléum » se décompose en deux parties : la zone humide d'une part et la ville en devenir d'autre part.

Le site du « Linoléum » situé à Notre-Dame-de-Bondeville, espace naturel de plus de 6 hectares subsiste comme l'une des dernières zones humides du Cailly et la plus remarquable, situé en fond de vallée, et entre deux bras du Cailly. Au-delà de son potentiel écologique, cette zone conserve un rôle important de lutte contre les inondations par expansion des crues.



©T.Boivin/MRN

La restauration écologique d'une partie de la zone humide du Linoléum a commencé en 2012 par différentes opérations d'aménagements indispensables pour la mise en œuvre sur le site d'une gestion par pâturage, installation de clôtures, de parc de contention, de passerelle pour traverser le bras du Cailly, d'abreuvoir, etc.).

En vertu d'une convention passée avec le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Normandie (CENHN), un plan de gestion a été élaboré pour la période 2013-2017. L'objectif est de restaurer une végétation typique d'un marais. Dans ce cadre, des vaches de race Pie Noire viennent pâturer régulièrement le site tous les ans et des opérations de fauchage et de débroussaillage sont menées en parallèle.

Les premiers résultats de ces actions montrent une évolution favorable de ces milieux, avec l'apparition d'une flore et d'une faune plus typique des milieux humides. Une gestion écologique du site y est appliquée depuis 2012 en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie.

Le projet de conservation de la zone humide existante vise à favoriser la biodiversité pour :

- stopper le boisement progressif de la zone ;
- encourager et accompagner la reconquête du site par des espèces floristiques et faunistiques caractéristiques des milieux humides ;
- limiter la colonisation des espèces envahissantes (Renouées du Japon, Buddleia, Sureau Yèble, aster lancéolé) ;
- renforcer le potentiel écologique du bras du Cailly avec des aménagements végétaux et des restaurations de frayères (lieux où se reproduisent les poissons et les batraciens) ;
- réaliser des aménagements permettant de réduire le risque d'inondation.



Un projet respectueux de la nature du site municipal

Le site comptant des risques d'inondation, le projet de développement économique et/ou urbain envisagé un temps par la commune a finalement été revu pour s'orienter vers la création d'un espace naturel à dominante aquatique (Cailly + zones humides).

De par sa localisation stratégique au sein de la commune, celle-ci souhaite ouvrir l'espace aux habitants (promenade), et se servir du site comme support pédagogique pour l'éducation à l'environnement.

C'est dans ce cadre que la cellule d'animation du SAGE Cailly-Aubette-Robec a été sollicitée pour accompagner la collectivité dans la définition d'un projet conciliant les exigences de préservation des milieux naturels aquatiques avec l'objectif de valorisation de la friche.

La commune a déjà fait l'acquisition d'une part importante du site (environ 50 % des terrains) et les négociations sont engagées avec quelques propriétaires privés qui souhaitent vendre (ex : SOMATAU). De plus, plusieurs entreprises sont aujourd'hui locataires de bâtiments appartenant à la commune. Elles auront vocation à être relogées hors de la zone d'étude. Une convention a été établie avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), qui dans le cadre de son fond « friches » va démolir plusieurs bâtiments de la zone.

De nombreuses études et diagnostics restent toutefois à établir afin de permettre à la commune de se positionner sur un aménagement définitif en tenant compte des coûts d'investissements et de fonctionnement.

La notification du marché et le lancement de l'étude doivent intervenir dans les prochains jours. Le projet sera ensuite inscrit pour l'appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'eau en mai 2017.

Contact Presse

Marion FALOURD

Attachée de presse Métropole Rouen Normandie

marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54